

LA DANSE.

R. P. DIRECTEUR,

Tout récemment le vénérable directeur d'une jeune Fraternité m'écrivait plein de joie à peu près en ces termes :

"Je suis heureux de vous apporter une bonne nouvelle de notre Congrégation naissante.—Vous aviez insisté, mon Père, à la sainte visite, sur un point bien important surtout pour notre petite jeunesse : sur les dangers de la danse, et vous avez dit clairement que tous les jeunes garçons et les jeunes filles qui ne renonceraient pas à la danse et à n'importe quelle danse, même celle qui se fait aux noces, ne devaient pas se présenter pour recevoir le saint habit du T. O.

"Après cet avis, beaucoup, je dirai presque tous mes jeunes gens se sont présentés; et en les recevant vous sembliez éprouver quelque crainte..... Maintenant, rassurez-vous, mon R. Père; quelques-uns de mes jeunes Tertiaires viennent de se marier; ils ont célébré leurs noces ailleurs; je leur ai bien recommandé de se rappeler leur promesse comme tertiaires. Ils m'ont fait honneur: Mon Père, ils n'ont pas dansé! aucun Tertiaire, aucune Tertiaire n'a dansé, à la grande édification de la paroisse considérable où ils se trouvaient. J'en reste tout fier et je m'empresse de vous faire part de ma grande satisfaction....."

Je connais un religieux, missionnaire, à qui la petite jeunesse canadienne se plaît à s'adresser pour lui demander des conseils. Le doute presque invariable est touchant la danse: "Mon Père, *est-ce un péché de danser?*"

Ce missionnaire m'avoue que sa réponse est aussi *invariablement* celle-ci: "Mes pauvres petites filles, dites-moi un peu: N. S. a-t-il dansé? la T. Sainte-Vierge a-t-elle dansé?"

La question finit là tout court!

J'ai annoncé R. P. Directeur, comme un point essentiel de *discipline* pour tous les Tertiaires, mariés comme non mariés, que toute danse quelconque leur est défendue.

Une bonne femme mariée et mère de famille vint me trouver un jour après le sermon sur la danse et me dit: "Mon Père, c'est donc bien sûr que la danse est défendue aux Tertiaires? moi j'aime bien le T. O. et je pensais me mettre, moi aussi, de cette Fraternité-là; mais j'aime encore plus la danse. Si je me fais Tertiaire, je pourrai-t-y plus danser bien sûr, mon Père?" Sur ma réponse fermement négative, la bonne âme se retira disant: "eh ben! c'est correct! on attendra; car moi j'aime encore trop la danse!"

Pauvres danseurs et pauvres danseuses!

S'ils voulaient croire, au moins, à un grand docteur de l'Eglise qui assure que tous ceux qui se plaisent à jouer, à s'amuser, à badiner avec le diable ne doivent rien prétendre à l'héritage de Jésus-Christ!